

Plan antichute des personnes âgées

La lettre

Auvergne-Rhône-Alpes



Lettre N° 11 – Janvier 2026

Chaque trimestre, l'Agence régionale de santé et le Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes vous informent sur la déclinaison du Plan national antichute des personnes âgées de 65 ans et + dans notre région.

UN MOT POUR LA NOUVELLE ANNÉE

À nos lecteurs et lectrices, nous vous souhaitons une très bonne année 2026 ! Celle-ci sera non seulement marquée par la **diffusion de la nouvelle version du Plan Antichute des personnes âgées en Auvergne Rhône-Alpes**, mais aussi par le lancement de **nouveaux groupes de travail** en lien avec des professionnels de terrain. En accord avec les perspectives adoptées en comité de pilotage, les prochaines actions s'orienteront vers la **santé du pied**, **l'aménagement du domicile**, **les aides techniques et la téléassistance** et enfin, la **communication auprès des professionnels et du grand public**. De plus, les actions autour de l'ostéoporose et de l'iatrogénie médicamenteuse se poursuivent.

RETOUR SUR LES 3 ÉVÉNEMENTS RES'APS

Chargé de l'animation du réseau des Référents activité sportive en EHPAD (RES'APS), le Gérontopôle AURA, aux côtés de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et de la DRAJES, a récemment organisé trois demi-journées dédiées au rôle clé du référent en Activité physique et sportive (APS) au sein des EHPAD. Accueillies à Chambéry, Cournon d'Auvergne et Lyon au début du mois de décembre, ces rencontres ont permis aux professionnels du secteur de se retrouver autour d'échanges riches et concrets, animés par le Gérontopôle AURA. Ces évènements soulignent **l'importance de l'activité physique comme levier majeur de santé et d'autonomie** pour les personnes âgées. Elles ont mis en lumière des pratiques inspirantes favorisant le mouvement au quotidien et valorisant les ressources locales et régionales mobilisables en établissement.



DIFFUSION DU RÉFÉRENTIEL DES DYNAMIQUES TERRITORIALES

La 2^e journée régionale du Plan Antichute d'avril 2025 a permis l'**élaboration du référentiel des dynamiques territoriales**. Celui-ci met en lumière les différents acteurs qui prennent part au parcours de prévention de la chute de la personne âgée.

Ce document devrait être actualisé de manière trimestrielle. Si vous souhaitez signaler un partenaire départemental non encore identifié, n'hésitez pas à nous écrire à : contact@gerontopole-aura.fr.

La forme de ce support aura aussi vocation à évoluer au fil des retours que nous aurons de la part des professionnels de terrain.

Il est disponible sur les sites [de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes](#) ainsi que du [Gérontopôle AURA](#).

WEBINAIRE DE FORMATION SUR LA PRÉVENTION DES CHUTES EN LIEN AVEC LES MÉDICAMENTS

Le groupe de travail iatrogénie médicamenteuse a élaboré un webinaire de formation sur la **prévention des chutes en lien avec la prise de médicament**. Ce webinaire est à destination des **médecins généralistes intervenant en EHPAD, médecins coordonnateurs d'EHPAD, et pharmaciens d'officine approvisionnant les EHPAD**.

Vous êtes intéressés ? Inscrivez-vous dès maintenant en cliquant sur l'une des six dates proposées :

- [Mardi 20/01 de 12h30 à 14h](#)
- [Jeudi 26/02 de 18h30 à 20h](#)
- [Mardi 17/03 de 18h30 à 20h](#)
- [Jeudi 30/04 de 12h30 à 14h](#)
- [Mardi 19/05 de 12h30 à 14h](#)
- [Jeudi 25/06 de 18h30 à 20h](#)

N'hésitez pas à relayer l'information auprès de vos confrères !

Vous voulez en savoir plus ? [Visionnez la bande annonce](#) !

PLAN ANTICHUTE : PUBLICATION DE LA VERSION ACTUALISÉE

La version actualisée du Plan régional antichute 2022-2026 vient d'être publiée. Cette nouvelle version marque la poursuite de la dynamique engagée en Auvergne-Rhône-Alpes pour prévenir les chutes des personnes âgées.

Cette mise à jour intègre **des données épidémiologiques régionales actualisées**, ainsi qu'une **feuille de route clarifiée pour 2025-2026**. Elle met notamment en lumière les priorités d'action issues des travaux des groupes dédiés à l'ostéoporose, à l'iatrogénie médicamenteuse et au parcours du primo-chuteur, tout en renforçant la structuration du pilotage et la diffusion d'outils opérationnels à destination des professionnels.

Le [document actualisé est dès à présent disponible](#) et constitue un appui pour poursuivre, ensemble, des actions coordonnées et efficaces de prévention des chutes sur les territoires.